

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-439

présenté par

M. Le Fur, M. Abad, M. Aboud, M. Breton, M. Christ, Mme Dalloz, M. Daubresse, Mme Duby-Muller, M. Furst, M. Gérard, M. Goasguen, M. Gosselin, M. Goujon, M. Hetzel, Mme Lacroute, M. Lazaro, Mme Louwagie, M. Lurton, M. Mariani, M. Philippe Armand Martin, M. Morel-A-L'Huissier, Mme Pernod Beaudon, M. Perrut, M. Quentin, M. Reiss, M. Reitzer, M. Straumann, M. Suguenot, M. Tian et M. Vitel

ARTICLE 38

I. – À la première phrase de l'alinéa 29, après la première occurrence du mot :

« la »,

insérer le mot :

« première » ;

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer au nombre :

« 0,50 »

le nombre :

« 0,05 » ;

III. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer au mot :

« un »

le nombre:

« 0,1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à préciser les règles d'arrondis du taux de prélèvement.